

MONS-BORINAGE

On vit tous à crédit et on rembourse (presque) tous

91 Hennuyers sur 100 remboursent, mais...

NOMBRE MOYEN DE CRÉDITS PAR PERSONNE MAJEURE

Communes	2015	Montant moyen	2010	Montant moyen
Quaregnon	1,7	3.688 €	1,4	4.148 €
Quiévrain	1,5	3.717 €	1,3	3.926 €
Boussu	1,6	3.948 €	1,4	4.355 €
Hensies	1,6	3.999 €	1,3	4.856 €
Colfontaine	1,7	4.023 €	1,5	9.051 €
Honnelles	1,6	4.122 €	1,3	4.842 €
Mons	1,5	4.138 €	1,2	5.861 €
Dour	1,6	4.159 €	1,4	9.736 €
Lens	1,5	4.222 €	1,2	5.078 €
Frameries	1,7	4.295 €	1,4	5.232 €
Saint-Ghislain	1,6	4.414 €	1,3	4.730 €
Jurbise	1,6	4.737 €	1,2	5.137 €
Quévvy	1,6	5.016 €	1,3	19.358 €



Statistiques publiées par l'IWEPS @Infographie Sud-Press © D.R.

Nous avons tous sur la tête (en moyenne) un ou deux crédits. Dans notre grande majorité, nous remboursons sans faute.

Un ou deux crédits par adulte, c'est ce que l'on peut lire dans les statistiques publiées par l'IWEPS (institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique). Dans les treize communes de l'arrondissement de Mons, le chiffre s'établit partout, en 2015,

à 1,5, 1,6 ou 1,7 crédit par personne majeure (les moins de 18 ans sont exclus du calcul. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'on compte par individu et non par ménage).

Ce chiffre est en augmentation par rapport à 2010, tandis que le montant de la dette diminue. Mais qu'on ne s'y trompe pas! Il faut plutôt y voir un effet du changement de la loi, décide Romain Duvivier, de l'Observatoire du crédit et de l'endettement. « En

2011, la législation a été modifiée, explique-t-il. Les crédits de moins de 1.250€, qui jusqu'alors n'étaient pas considérés comme des crédits à la consommation, ont été pris en compte. Il s'agit, grosso modo, des découverts automatiques sur les comptes bancaires! Du coup, le nombre de crédits a grimpé et le montant moyen diminué. »

Les crédits maîtrisés sont une chose, le surendettement une autre... On voit dans le tableau ci-dessous que les personnes admises en procédure de règlement collectif de dettes (qui ne représentent qu'une partie des endettés en difficulté) sont particulièrement nombreuses dans les communes où le revenu moyen est bas. A Boussu, Quaregnon et Dour, 2 habitants sur 100 environ sont en règlement collectif de dettes.

C.T.

Hainaut :

9 emprunteurs sur 100 en défaut

Romain Duvivier
OBS. CRÉDIT ET ENDETTEMENT

La situation du crédit a-t-elle beaucoup changé depuis la grande crise financière de 2008 ?

Assez peu, en réalité. En 2014 et 2015, le nombre de crédits hypothécaires a augmenté fortement. Mais il s'agissait en fait dans de nombreux cas de rachats de contrats préexistants, parce que les taux d'intérêt étaient très bas. Dans les autres catégories de crédit, on note peu d'évolutions depuis la crise. Toutefois en Belgique, on remarque un léger recul des crédits quand le contexte est moins bon. Parce que les institutions financières prêtent moins ou parce que les ménages se montrent plus prudents? Difficile à dire mais je penche pour la deuxième explication. Ce sont surtout les prêts à tempérament qui diminuent, donc des prêts relativement importants pour acheter une voiture ou rénover sa maison, par exemple. Emprunter ou acheter à crédit est une chose, avoir du mal à rembourser en est une autre... Qu'en est-il du

surendettement ?

Depuis la crise malheureusement, le nombre d'emprunteurs dé-faillants (c'est-à-dire qui ont été en défaut de paiement au moins une fois) a augmenté et augmente encore de manière continue. Chaque année, pour toutes les formes de crédit, et dans toutes les régions du pays. C'est à Bruxelles que l'évolution est la plus rapide - un effet de la pauvreté. Ceci dit, je veux insister sur le fait que c'est un phénomène très minoritaire. Sur 100 emprunteurs en Belgique, moins de 6 (5,66%) ont accusé un défaut de paiement en 2015.

Encore y a-t-il parmi ces 5,66% des défauts de paiement qui ne sont pas dramatiques ?

Tout à fait. Il peut s'agir d'un oubli isolé ; ce n'est pas forcément le reflet d'une situation de surendettement. Mais cela peut l'être, et reflète tout de même le degré de pauvreté. Dans le Hainaut, le nombre de personnes enregistrées fin 2015 en défaut de paiement était d'ailleurs significativement supérieur à la moyenne nationale, il atteignait 8,81% des emprunteurs.

SURENDETTÉS

Commune	2015	2010
Honnelles	0,3%	0,5%
Jurbise	0,5%	0,5%
Quévvy	0,8%	0,8%
Lens	0,8%	0,5%
Saint-Ghislain	1,0%	1,5%
Mons	1,2%	1,2%
Hensies	1,2%	1,3%
Colfontaine	1,5%	1,4%
Frameries	1,5%	1,5%
Quiévrain	1,5%	1,4%
Boussu	1,7%	2,2%
Quaregnon	1,9%	1,8%
Dour	2,2%	2,0%
Wallonie	1,4%	1,3%



Statistiques publiées par l'IWEPS © D.R.



Super frais Super prix
Valable vendredi 29 juillet et samedi 30 juillet 2016



FRUITS & LÉGUMES

pièce
1.75

Pastèque
Espagne, Italie

125 g
1.50
(12.00/kg)

Mûres
au rayon frais
Belgique, Pays-Bas

2 pcs
0.75

Poivrons rouges, 2 pcs
Belgique, Pays-Bas

par kg
1.50

Chicons
Belgique, Pays-Bas



PAIN & TARTE

par pain
1.79
(3.58/kg)

Craquelin frais
non coupé

par tarte
4.79

Tarte au riz fraîche
au rayon frais